RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

VILLE DE LARDY

Affaire suivie par : Service Vie Associative
Responsable de service : Julie TAFFIN

Objet : Mesures d'économies d'énergie mises en place pour faire face à l'augmentation du cout de l'énergie

Lardy, le 3 octobre

Chers concitoyens, chers usagers des équipements municipaux,

Nous traversons une crise énergétique sans précédent qui se traduit par des hausses exponentielles du coût de l'énergie.
Or, les communes ne bénéficient ni du bouclier énergétique, ni des tarifs réglementés pour en limiter l'impact. Ainsi, nos fournisseurs nous annoncent un prix moyen d'achat du gaz qui pourrait être multiplié par un facteur de 5 à 7 et une hausse de 110% sur le prix de l'électricité, ce qui alourdirait notre dépense annuelle de 1 million d'Euros.
Comme les entreprises et les particuliers, nous devons participer à l'effort collectif national pour réduire nos consommations énergétiques afin d'éviter de faire exploser la facture, voire de nous exposer à des coupures programmées pour faire face à la pénurie.
C'est pourquoi nous avons besoin de la mobilisation de tous pour faire la chasse au gaspillage énergétique.

Sur un temps plus long, la sobriété énergétique est aussi fondamentale pour atteindre les objectifs climatiques fixés par l'Etat et réduire notre impact carbone sur l'environnement.

Cela passe par des investissements pour rendre nos bâtiments plus performants, mais aussi par des mesures à effet immédiat sur les consommations.
Celles-ci concernant en premier lieu la période de chauffe qui sera alignée sur la période couramment admise (15 octobre – 15 avril), voire décalée si la température extérieure remonte. Les consignes de température seront plus strictement appliquées (19° la journée et 17° la nuit).

Tél : 01 69 27 14 00 - Fax : 01 60 82 24 57 Mail : maire@ville-lardy.fr - Internet : www.ville-lardy.fr
Hôtel de ville - 70, Grande Rue - 91510 LARDY

Tout courrier doit être adressé à Madame le Maire

Nous engageons également de petits travaux pour réduire les consommations énergétiques, avec le remplacement des lampes à l'intérieur des bâtiments par des leds, la pose de détecteurs de présence et l'amélioration des systèmes de régulation des chaudières.

Enfin, la sensibilisation des utilisateurs des locaux est primordiale pour développer les comportements autonomes et responsables. C'est pourquoi nous faisons appel à chacun pour respecter et faire respecter les bonnes pratiques.

Vous trouverez ci-joint une Charte des bonnes pratiques à l'attention des utilisateurs des salles communales.

Je compte sur vous pour diffuser cette information le plus largement possible, et particulièrement à vos adhérents.

Nous sommes tous concernés, tous responsables.

Bien à vous,

Bien à Vous

Madame le Maire,
Dominique BOUGRAUD